

Étude de cas : Émile, 8 ans

- Social, aime le sport, bon leadership
- Difficultés en lecture et écriture, même si consacre bcp temps étudier mots vocab.
- Évaluation de compréhension de lecture → répondu à aucune question (écrit), mais capable répondre correctement à l’oral lorsque enseignante lui lit le texte.
- Problème de décodage de lecture et non de compréhension du texte.

2 voies d’accès à la lecture

Dyslexie = atteinte à une ou les deux voies d’accès (si les deux = *Dyslexie mixte*)

Voie lexicale (ou d’adressage)

Capacité de reconnaître globalement un mot.

- Pas besoin de décortiquer en syllabes
Rapidement vs ra-pi-de-ment

Permet lecture rapide et fluide

Atteinte = *Dyslexie lexicale*



Impact sur l’écriture

- Difficulté à mémoriser l’orthographe des mots
- Tendance à écrire mots comme ils se prononcent

Ex : « Demint » vs Demain

Voie d’assemblage (ou phonologique)

« ... nous permet de faire la correspondance entre les graphèmes que l’on voit (les lettres) et les phonèmes que l’on entend (le son des lettres et des syllabes) » p. 2

Ex : Lecture du Néerlandais → pas possible d’utiliser reconnaissance globale (pcq mots ∅ familiers)
donc, va segmenter en syllabes et essayer de former un tout (besoin voie d’assemblage)

Atteinte = *Dyslexie phonologique*



Impact sur l’écriture

- Difficulté à reconnaître le son que font les lettres
- Difficulté à découper mots en syllabes

Ex : « ganbagne » vs campagne

Interventions et mesures de soutien pédagogique :

- Rééducation : vise aider l’enfant à dév. voie phonologique (nécessaire pour utiliser outils d’aide technologique)
 - Orthopédagogue/orthophoniste aide enfant segmenter mots en syllabes, faire lien entre graphèmes et phonèmes
- Autres interventions possibles pour aider l’enfant à mémoriser l’orthographe de certains mots.
- + identifié tôt, + vite enfant peut bénéficier services = meilleur pronostic